# Pour mieux comprendre les finances publiques

Autor(en): **Gavillet, André**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **35 (1998)**

Heft 1345

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1010099

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# Questions à propos d'un anniversai

***Points de repère, commentaire et interrogations, au lendemain de l'anniversaire chahuté de la réglementation du commerce international.***

CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE DE la réglementation du commerce international (GATT) célébré par la toute jeune Organisation mondiale du commerce (OMC). L'occasion pour les uns de réaffirmer leur profession de foi libre-échangiste et pour les autres de vouer aux gémonies la liberté du commerce. Face à ces louanges sans nuances et à ces condamnations péremptoires, il est difficile de se faire une opinion fondée.

## Malgré tout, l'OMC reste indispensable

Une certitude d'abord. Réclamer la mise à mort de l'OMC relève de l'incantation stérile. Tout comme le rêve d'un retour à l'autarcie économique de nos sociétés. L'enfermement à l'intérieur de frontières étanches n'a jamais servi la cause de la paix, ni le développement social et culturel. L'OMC, malgré toutes ses insuffisances, reste une institution indispensable. Grâce aux règles qu'elle établit par consensus entre ses membres, les nations les plus faibles peuvent faire entendre leur voix et défendre leurs droits. Sans ces règles, les grandes puissances économiques imposeraient plus crûment encore leur loi.

## Les pays riches ne jouent qu'à leur avantage

Ces règles bien sûr sont loin d'être satisfaisantes. Il s'agit donc de les améliorer et de les développer. Car les objectifs louables que s'est fixés l'OMC – amélioration du niveau de vie, plein emploi, développement durable, utilisation optimale des ressources – ne sont toujours pas atteints. Les pays riches rechignent à jouer le jeu du libre-échange lorsqu'il est à leur désavantage. Par exemple en restreignant les exportations de textiles et de produits manufacturés des pays du Sud et en inondant ces derniers de produits agricoles subventionnés. Ou encore en puisant gratuitement dans le capital biologique du tiers-monde et en reven-

*DOSSIER DE L'ÉDITO*

# Pour mieux comprendre les finances publiques

DÉMOGRAPHIE. C'EST LE facteur fondamental. Coût des formations prolongées; coût du vieillissement; coût du progrès médical; coût de la prise en charge mieux assurée des handicapés. Tous ces facteurs ont changé et changeront. Les finances publiques et celles de la sécurité sociale sont abstraites si elles ne sont pas mises en corrélation avec ces données humaines. L'étude de la croissance tendancielle des dépenses n'a pas de sens si elle n'est pas mise rigoureusement en rapport avec la démographie. Là on est dans le structurel, sans hésitation.

## Plus-value boursière

L'impôt sur les gains boursiers n'est pas pour demain. En revanche les fortunes accrues sont destinées à moyen terme à gonfler les recettes de l'impôt sur les successions. Une petite étude permettrait d'affiner cette corrélation, nullement négligeable pour les finances cantonales.

## Étude des décalages

Quel délai sépare une reprise de la croissance et la réduction du chômage? Et à partir de quel niveau de croissance? Quand une reprise de l'emploi, qui a des répercussions quasi immédiates sur l'assurance chômage, se répercute-t-elle aussi sur les rentrées fiscales? La connaissance de ces délais est essentielle pour la qualité des budgets publics. Bien que la corrélation entre recettes TVA et croissance économique semble évidente, elle dépend toutefois de la nature de la croissance: exportations, marché intérieur. Là aussi des analyses fines seraient utiles, non seulement pour la prévision, mais aussi pour l'exploitation du budget – s'il contient des postes utilisables seulement si certaines recettes sont confirmées. *ag*